



FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

ENGRAIS ORGANIQUES : GESTION ET VALORISATION POUR FERTILISER LES CULTURES

OBJECTIFS

- > Identifier les leviers pour gérer et améliorer l'utilisation des engrais organiques,
- > Mettre en place des stratégies de fertilisation pour les cultures.

INTERVENANTS



Sarah Singla, formatrice, ingénieur agronome experte en agriculture de conservation

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège

INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

ENGRAIS ORGANIQUES : GESTION ET VALORISATION POUR FERTILISER LES CULTURES



AGRONOMIE

PROGRAMME

> **Engrais de ferme** : définitions

> **Fertilité du sol et fertilisation organique** des cultures

> **Les profils des engrais organiques** : composition et utilisation, les clés du stockage, le fumier et le processus de compostage, le lisier et ses modes de valorisation, la méthanisation, l'analyse des engrais de ferme, choisir son engrais organique en fonction de la culture à fertiliser, quand épandre ? Comment épandre ? (engrais solides, engrais organiques liquides), Critères de décision sur le choix du matériel

> **Bilan de la formation**

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS OU
SALARIÉS EN ÉLEVAGE

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE
PÉDAGOGIQUE
INNOVANTE BASÉE SUR
LES MÉTHODES
D'APPRENTISSAGE POUR
ADULTE FACILITANT
L'ACQUISITION DES
CONNAISSANCES.
DES APPORTS EN SALLE
ET SUR LE TERRAIN POUR
PROGRESSER EN
CONFIANCE TOUT AU
LONG DE LA
FORMATION.
PRÉSENTATION DE
NOMBREUX CAS
CONCRETS, ÉCHANGE
D'EXPÉRIENCES ET DE
BONNES PRATIQUES

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT ET EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

